



2026



Concours sur titre Aides-Soignants

OUVERTURE
DES
INSCRIPTIONS

12/01/26

CLÔTURE
DES
INSCRIPTIONS

27/02/26



EXAMEN
des
dossiers
par le jury

A compter du
12/03/26

ÉPREUVES
D'ADMISSION

À compter du
7/04/26



NOMBRE
DE
POSTES

33

Un arrêté du 18 décembre 2025 autorise l'ouverture d'un concours sur titres pour le recrutement d'aides-soignants civils du ministère de la défense au titre de l'année 2026.

Le bureau recrutement du département accompagnement et gestion des ressources humaines (DAGRHR) du service de santé des armées est chargé de l'organisation du concours au profit du service de santé des armées et de l'institution nationale des invalides (INI).

Le centre de concours est localisé en Ile-de-France et le nombre de postes offerts est fixé à trente-trois (33), répartis comme suit :

Localisation des postes	Nombre de postes offerts
Hôpital national d'instruction des armées Bégin (94)	4
Hôpital régional d'instruction des armées Clermont-Tonnerre (29)	4
Hôpital régional d'instruction des armées Legouest (57)	2
Hôpital national d'instruction des armées Laveran (13)	6
Hôpital national d'instruction des armées Percy (92)	8
Hôpital national d'instruction des armées Sainte-Anne (83)	4
Institution nationale des invalides Paris (75)	5
TOTAL	33

Le formulaire d'inscription doit être complété sur la plateforme des concours à l'adresse suivante : <https://admissio.defense.gouv.fr>.



Voir l'arrêté sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053096145>

COMMENTAIRE FO

Ce concours constitue une étape positive face aux difficultés rencontrées par le SSA dans le recrutement, mais au vu de la population vieillissante dans ce corps et des futurs départs en retraite, FO Défense constate que le nombre de postes offerts au concours reste faible.

Pour FO Défense, il est primordial pour l'attractivité et la fidélisation des agents que le SSA :

- Revoie sa politique salariale par la revalorisation de la prime de service ;
- Mette en place un véritable plan de fidélisation incluant l'amélioration des conditions de travail, des parcours professionnels et des perspectives d'évolutions de carrière calqués sur ceux du personnel militaire ;
- Ouvre des voies de reconnaissances et de titularisation pour les personnels contractuels déjà engagés au sein du SSA.

Paris, le 22 décembre 2025



Fédération Syndicaliste FO de la Défense,
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com